

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 26 Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 Mars, le Conseil Municipal de la Commune d'AUBAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil sous la Présidence de Madame DUPUY Valène, Maire.
Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Ayant donné pouvoir : 5

Votants : 14

Présents : Mme DUPUY Valène, M. GENEAU Philippe, M. DESCAMP Jean-Marie, Mme BURGEVIN Vanessa, M. TRIGNOL François, Mme BON Amélie, Mme DELTEIL Stéphanie, Mme CHANQUOY Véronique, M. BODIN Jean-Michel.

Absents / Excusés : Mme COUSIN Elisa, M. BENOITON Olivier, M. CHANET Jean-Pierre, Mme LE DIGABEL Laëtitia, M. GALINAT Arthur, Mme RODRIGUES Marine

Procurations : Mme COUSIN Elisa donne pouvoir à Mme DUPUY Valène, M. BENOITON Olivier donne pouvoir à M. GENEAU Philippe, M. CHANET Jean-Pierre donne pouvoir à M. DESCAMP Jean-Marie, M. GALINAT Arthur donne pouvoir à Mme BON Amélie, Mme RODRIGUES Marine donne pouvoir à Mme CHANQUOY Véronique.

Secrétaire de séance : Mme BURGEVIN Vanessa

Délibération n° 2024-018

COMMUNE

Objet : Vote du Compte Administratif 2023

Madame le Maire quitte la salle, Monsieur DESCAMP (2^{ème} adjoint) prend la présidence.
Le conseil, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Madame le Maire, lui donnant acte de la présentation, est résumé comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat reporté de 2022	187 077,46 €	Résultat reporté de 2022	123 326,85 €
Résultat de l'exercice 2023	124 248,52 €	Résultat de l'exercice 2023	45 874,35 €
Résultat définitif	311 325,98 €	Situation nette au 31.12.2023	77 452,50 €
		Reste à réaliser en dépenses	10 037,61 €
		Reste à réaliser en recettes	127 574,87 €
		Résultat définitif	194 989,76 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents,**

- **Approuve** le compte Administratif communal de l'exercice 2023

Je soussignée, Valène DUPUY, maire Certifie le caractère exécutoire du présent document.
Notifié le 26 / 03 / 2024
Publié le 28 / 03 / 2024

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Valène DUPUY

